

LE MOIS

SUR DEUX COLONNES

Fusion des trois syndicats des employés des postes. Les trois principales organisations syndicales des employés des postes se sont fusionnées en formant "les Travailleurs unis des postes du Canada."

Elections générales en Belgique, au printemps. Après une grève générale de 33 jours et l'une des crises politico-sociales les plus graves de son histoire, la Belgique a repris son rythme de vie normale. Les observateurs prévoient des élections générales au printemps.

Un bill légalisera la vente de la margarine. A Québec d'ici la fin de la session un projet de loi sera présenté à l'Assemblée législative pour légaliser la vente de la margarine dans la province. L'U.C.C. est prête à cesser de réclamer le bannissement des succédanés du beurre dans le Québec à certaines conditions.

Fin de la grève ferroviaire à New York. Après 13 jours de grève qui immobilisait une partie des services de banlieue et de nombreux services interurbains, la grève des chemins de fer de New York a pris fin, à la suite d'un accord de principe sur un nouveau contrat.

Construction d'écoles secondaires mixtes. Bien que le Comité catholique s'y oppose, les commissions scolaires favorisent la construction d'écoles secondaires mixtes pouvant recevoir, dans des locaux séparés, des garçons et des filles d'une même localité.

Bilan de la grève en Belgique; Cinq morts, près de 500 blessés, plusieurs centaines d'arrestations et des pertes s'élevant à \$180 millions, tel est le bilan provisoire du mouvement de grèves de plus d'un mois, le plus long et le plus dur qu'ait connu ce pays.

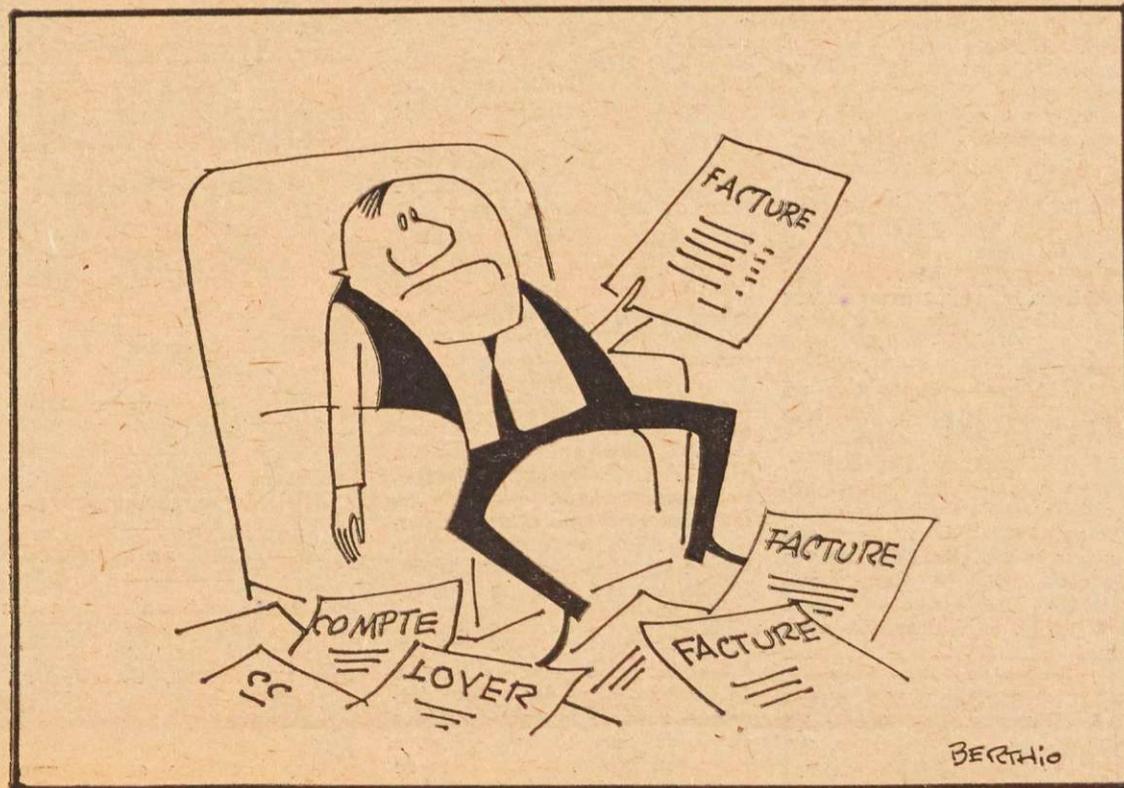
Différend au sujet du pilotage dans la Voie maritime. Lors d'une réunion conjointe de l'Association de la marine canadienne et de l'Association des navires américains des Grands lacs un porte-parole de l'industrie américaine de transport a demandé des adoucissements aux règlements concernant le pilotage dans les eaux canadiennes de la Voie Maritime du St-Laurent.

Transport en commun à Tokyo. La presse s'est fait l'écho de la colère du public et a qualifié d'infamante la situation aux heures de pointe dans les trains et les autobus. Les usagers des transports à maintes reprises ont réclamé une pièce attestant les retards des trains pour se justifier eux-mêmes de leur retard devant leurs employeurs.

Aide du Canada aux réfugiés de la Palestine; Le programme canadien d'aide aux réfugiés de la Palestine qui s'élève à plusieurs millions de dollars a été esquissé devant la 15e Assemblée générale des Nations-unies.

(Suite à la page 2)

STATISTIQUES



-Le COUT de la vie a commencé à baisser...



VOL. XXXVII — No 2

OTTAWA, FEVRIER 1961

CHOMAGE : Ottawa s'en lave les mains !

La CSN insiste: il faut l'orientation économique

Le gouvernement fédéral est loin d'avoir épuisé tous les moyens — Un conseil sur la productivité est insuffisant — La CSN propose aussi plusieurs mesures immédiates — "Nous avons fait notre part", répond le ministre Starr !

Alors que le nombre des chômeurs augmente tragiquement d'une semaine à l'autre au Canada, les syndicats ouvriers ne cessent de sonner l'alarme et de proposer des moyens efficaces. Ce n'est pas parce qu'ils ont parfois l'impression de crier dans le désert qu'ils se décourageront.

Nous nous sommes fait répondre par le ministre du Travail que le gouvernement avait déjà fait sa part et qu'il appartenait maintenant aux syndicats et aux patrons de collaborer entre eux pour faire diminuer le chômage! Une façon de dire: "Nous vous relançons la balle et nous nous en lavons les mains."

La CSN avait pourtant répondu à l'avance à une telle affirmation à plusieurs endroits dans son mémoire.

Le mémoire dit, entre autres choses, ceci:

"Nous regrettons profondément, et même amèrement que l'on n'ait pas pris les mesures pour enrayer ce fléau qui nous oblige à remettre en question la conception traditionnelle que nous nous étions faite de l'économie. L'action gouvernementale, à notre avis, fut faible et trop soucieuse de maintenir les prérogatives et privilèges de l'entreprise privée. Si cette dernière ne peut réaliser et maintenir le plein emploi au pays, c'est qu'elle a besoin d'être orientée, stimulée et même contrôlée".

Plus loin, le mémoire dit encore:

"La CSN croit que le gouvernement n'a pas eu recours à tous les moyens à sa disposition pour combattre les mauvais effets des ajustements qui s'opèrent dans notre économie et dans l'économie mondiale.

"Nous sommes convaincus qu'une vigoureuse et généreuse politique d'investissement dans le secteur public, une baisse des impôts en faveur des petits salariés, une augmentation des bénéfices sociaux et une révision de notre politique fiscale et monétaire pourraient constituer autant de stimulants qui agiraient favorablement sur notre économie. Evidemment, l'ensemble de ces mesures peut signifier, pour une certaine période, l'adoption de budgets déficitaires mais, selon nous, il vaut mieux envisager les mauvais effets d'une telle politique que d'abandonner à leur sort des centaines de milliers de citoyens canadiens condamnés à l'inaction et à la misère. L'attitude la plus répréhensible, dans les circonstances actuelles est celle d'attendre que les choses s'arrangent d'elles-mêmes."

Mesures insuffisantes

La CSN reconnaît dans son mémoire que le gouvernement a adopté quelques mesures lou-

ables pour combattre le chômage: création d'un Conseil sur la productivité, élargissement de la Loi nationale de l'habitation, aide aux fermiers et à la petite entreprise. Ce sont autant de gestes que la CSN approuve, mais ce sont des dispositions partielles et insuffisantes qui ne sont pas à la dimension du problème à résoudre.

La CSN propose que l'aide aux municipalités, pour les travaux d'hiver, soit repensée de façon à être distribuée selon les besoins. Seules les municipalités riches peuvent présentement profiter de la loi, tandis que les municipalités pauvres, où se trouvent plus de chômeurs, n'ont pas les moyens de payer même des matériaux. L'aide aux municipalités, selon la CSN, devrait être proportionnelle au nombre de chômeurs et la loi devrait autoriser l'achat de matériaux. Enfin la liste des travaux que permet la loi devrait être allongée.

L'automation

La CSN ne s'est jamais opposée à l'automation et à l'amélioration des techniques industrielles visant à accroître la productivité. Mais elle est loin d'être satisfaite du sort que l'on fait aux victimes des progrès technologiques. En collaboration avec les provinces et les syndicats ouvriers, le gouvernement fédéral devrait préparer une législation qui protégerait les travailleurs affectés par l'automation. Cette législation devrait prévoir le versement d'allocations de compensation, des cours de réadaptation et autres mesures qui combattraient les mauvais effets de l'automation pour l'être humain.

L'orientation économique

Lors de la conférence nationale sur le chômage, le premier ministre a qualifié de "socialiste"

(Suite à la page 2)

LE MOIS

SUR DEUX COLONNES

(Suite de la page 1)

Démolition des taudis pour parer au chômage. Le leader national du CCF a demandé au gouvernement fédéral d'adopter un vaste programme de démolition de taudis en vue de soulager le chômage. Selon lui 25% des habitations au Canada sont insalubres.

Le conflit ferroviaire. Les syndicats d'employés ferroviaires non itinérants ont fait savoir à M. Frank Hall qu'ils ont une entière confiance dans sa compétence de négociateur. M. Hall avait menacé de démissionner de son poste si on désapprouvait sa politique de négociation.

Entente avec les commissaires. Selon une entente la Fédération des commissions scolaires du Québec et la Fédération des Frères enseignants, il a été décidé que le frère enseignant recevra 75% du salaire du laïc marié et qu'il aura droit dans leur totalité aux suppléments prévus pour certaines qualifications.

Réorganisation dans les chemins de fer. Le comité central de la Fraternité représentant 30,000 travailleurs préposés à la construction et à l'entretien des voies ferrées et des ponts s'est réuni pour étudier les effets de la réorganisation administrative annoncée par les compagnies de transport ferroviaire. Il semble que des problèmes complexes concernant l'ancienneté de certains groupes d'employés soient à l'étude.

Ottawa. Selon M. W. Pitman, député de Peterborough le Canada et les Etats-Unis seraient les deux seuls pays à économie forte qui n'ont pas résolu le problème du chômage.

Grèves chez les arbitres. Les arbitres de la ligue de hockey Métropolitaine ont déclaré une grève impliquant également les juges de lignes dans le différend. Le différend est basé sur une demande de hausse de salaire.

Congédiement pour activité syndicale. La compagnie Lagrenade Shoe Limited devra reprendre un de ses employés congédié pour activité syndicale après qu'un juge de la Cour supérieure eut confirmé que la Commission des Relations ouvrières possède le droit indiscutable d'ordonner à un employeur de réintégrer dans sa fonction un employé congédié pour activité syndicale.

Chômage dans la construction? L'industrie canadienne de la construction qui doit négocier d'ici quelque temps un nombre plus considérable que jamais de conventions collectives a souligné la possibilité que plusieurs entreprises devraient fermer leur portes à moins que les parties intéressées, divisées par de profondes divergences d'opinions, ne trouvent un terrain d'entente.

Innovation du C.N.R. La compagnie a annoncé qu'elle a inauguré un service rapide qui permet aux marchandises d'atteindre leur destination 24 heures plus tôt.

Nouvelle convention collective. Les autorités de l'hôpital N.D. de l'Espérance et le syndicat des employés d'hôpitaux (C.S.N.) ont conclu une entente accordant la semaine normale de 40 heures ainsi qu'une augmentation moyenne des salaires de \$6. par semaine.

La grève de Pont-Rouge aura bientôt trois mois

La grève de Pont-Rouge se continue.

Malgré plusieurs séances de négociations entre les représentants du Syndicat et ceux de la Compagnie Building Products Limited, et l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail, aucun accord n'a été possible pour mettre fin à la grève de Pont-Rouge qui dure depuis le 24 novembre 1960.

Lors d'une assemblée générale tenue le 5 février courant, une proposition de la Compagnie, faite par l'entremise du conciliateur a été rejetée à l'unanimité par les travailleurs qui ont décidé de continuer la grève tant que la Compagnie maintiendra les restrictions qu'elle veut imposer aux droits d'ancienneté. L'application des droits d'ancienneté dans les cas de mise-à-pied est un des principaux points en litige dans le présent conflit.

La convention collective qui a pris fin le 2 janvier 1960, comportait une clause selon laquelle les employés pouvaient se prévaloir de leur ancienneté d'usine dans les cas de mises-à-pied. A l'occasion du renouvellement de la convention collective, la Compagnie a voulu imposer à cette clause des restrictions qui la rendaient pratiquement sans valeur pour les ouvriers. Depuis, le

Syndicat dans une tentative de règlement a accepté certaines modifications. Mais il s'oppose à la demande de la Compagnie qui veut une liberté complète pour toutes les mises-à-pied de courte durée, ce qui aurait pour effet qu'un employé même après plusieurs années de service pour la Compagnie s'exposerait à perdre un nombre indéfini de jours de travail pendant l'année sans pouvoir se prévaloir de ses droits d'ancienneté.

En plus du problème d'ancienneté, les parties devront s'entendre avant de mettre fin au conflit sur plusieurs autres points en litige dont l'augmentation générale des salaires, certains rajustements, le plan de vacances, et quelques modifications que la Compagnie veut apporter à l'ancienne convention collective.

René CORMIER,
conseiller technique F.P.P.

La CSN insiste: il faut l'orientation économique

(Suite de la page 1)

le projet de création d'un conseil d'orientation économique.

La CSN a tenu à réaffirmer dans son mémoire, comme elle l'a fait à plusieurs reprises et comme elle continuera à le faire, que la formation, au niveau national, d'un Conseil d'orientation économique s'impose et que cette proposition ne mérite pas l'anathème qu'on a prononcé contre elle. Des conseils semblables existent dans plusieurs pays dont l'économie est dominée par l'entreprise privée. Au Canada même, ce n'est pas une formule nouvelle. Entre un étatsisme rigide et un laisser-faire absolu, il y a place pour une organisation économique rationnelle ordonnée au bien commun de la nation. Le Conseil d'orientation économique pourrait jouer un rôle important dans ce domaine.

Ce Conseil sur la productivité
On sait qu'après la conférence nationale sur le chômage, le gouvernement a annoncé la création prochaine d'un Conseil sur la productivité. La CSN croit que c'est un pas vers la création du Conseil d'orientation économique mais qu'il faudra aller plus loin.

"Nous n'avons pas d'objection, dit le mémoire, au Conseil sur la productivité, mais à notre avis, ce Conseil aurait dû constituer une sorte de sous-comité du conseil d'orientation économique."

"La CSN acceptera volontiers, si elle y est invitée, à être représentée au Conseil sur la productivité, mais elle est convaincue qu'il s'agit là d'un instrument dont l'efficacité, au point de départ, est très limitée et qui ne peut produire des effets qu'à très longs termes.

"Toutes les mesures particulières qui peuvent être proposées pour stabiliser notre économie et assurer le plein emploi n'atteindront jamais intégralement leur but si elles ne s'intègrent pas dans un plan d'ensemble dont l'Etat aura la surveillance.

"Nous suggérons donc l'adoption d'une législation sur le plein emploi qui permettra au gouvernement fédéral de s'assurer la collaboration des provinces et des municipalités en vue de combattre le chômage et d'utiliser, au maximum, nos ressources humaines et matérielles."

De la CTCC à la CSN

Ce mémoire était le premier présenté au gouvernement fédéral depuis que la CTCC est devenue la CSN. Il convenait donc d'éclairer le gouvernement sur la signification de ce changement. Le mémoire souligne qu'il ne faut pas y voir un reniement du passé mais simplement un effort d'adaptation à des conditions nouvelles.

La CSN continue à s'inspirer, sans son action, des principes chrétiens, et de croire au caractère primordial des valeurs spirituelles, mais elle ne veut pas que cette croyance, étant donné le cadre juridique dans lequel se déploie l'activité syndicale au

Canada, violente la conscience de ses adhérents actuels et éventuels.

Une organisation nationale

La CSN a aussi affirmé dans son mémoire qu'elle demeure une organisation nationale. Elle croit que les travailleurs canadiens ont assez de maturité pour posséder, développer et contrôler leur mouvement syndical. Cela n'exclut pas la collaboration avec les syndicats d'autres pays, particulièrement des Etats-Unis, mais cette collaboration internationale doit tenir compte des intérêts nationaux légitimes.

L'unité ouvrière

Le mémoire de la CSN réaffirme sa foi en l'unité ouvrière. Depuis plusieurs années déjà, elle entretient des pourparlers d'affiliation avec le Congrès du travail du Canada et elle espère que les démarches entreprises aboutiront à la réalisation des projets d'unité qui sont en discussion.

Mais en attendant, la CSN tient à ce que le gouvernement canadien la considère toujours comme un organisme représentatif des travailleurs et lui accorde toute la considération qu'elle mérite. Au cours de 1960, la CSN a été totalement ignorée lors de la formation par le gouvernement d'importantes délégations intéressant le monde ouvrier. La CSN comprend qu'il n'est pas toujours facile de pondérer la représentation syndicale, mais elle accepte difficilement d'être systématiquement ignorée, excepté lorsqu'il s'agit des conférences annuelles de l'organisation internationale du travail.

Assurance-chômage

Cette année encore se pose le problème de l'assèchement de la caisse d'assurance-chômage. Au printemps, la réserve de cette caisse sera inférieure à 100 millions de dollars. Il y a lieu de s'alarmer.

Le mémoire de la CSN souligne que le gouvernement doit en porter la responsabilité, parce qu'il a admis à l'assurance-chômage des groupes qui auraient dû être aidés autrement. Par ailleurs, on refusait de faire bénéficier des travailleurs qui étaient pleinement qualifiés, comme les employés d'hôpitaux que rien ne justifie d'exclure de la loi.

Le gouvernement se doit donc d'augmenter sa contribution au fonds d'assurance-chômage.

Protection de nos industries

Même si en principe la CSN est libre-échangiste, la situation actuelle exige, en attendant que la concurrence internationale puisse jouer en toute liberté, que le gouvernement fédéral protège un grand nombre d'entreprises canadiennes qui ne peuvent résister à la concurrence actuelle. Le vêtement, le textile, la chaussure sont des secteurs qui réclament une attention particulière. Les moyens sont nombreux: contingentements, tarifs, législation anti-dumping plus efficace.

Les chantiers maritimes

Malgré les représentations de la CSN au cours des quinze dernières années, le problème des chantiers maritimes conserve toute son acuité. Des milliers de travailleurs vivent dans l'insécurité chronique et une industrie vitale pour le Canada souffre

d'instabilité permanente. Récemment, le gouvernement fédéral a fait la sourde oreille à une demande de la CSN de donner avis qu'il demandera que la convention relative à la marine marchande du Commonwealth britannique soit amendée. Il aurait fallu donner cet avis au plus tard le 10 décembre 1960. La CSN aurait voulu que la convention soit amendée afin d'assurer une meilleure protection de nos chantiers maritimes en réservant la navigation côtière et la navigation intérieure aux seuls navires construits et immatriculés au Canada.

Le droit d'association

Le droit d'association est fondamental et on ne peut en limiter l'exercice que pour des raisons très graves. Que penser du gouvernement canadien qui refuse encore à ses fonctionnaires le droit de négocier collectivement et de conclure des conventions collectives de travail? Comment expliquer la négation du droit de grève aux cheminots par suite d'une loi d'exception adoptée à la vapeur par la Chambre des communes?

La CSN a aussi demandé au gouvernement canadien de contribuer à amener le gouvernement d'Espagne à redonner aux travailleurs leur liberté syndicale, présentement brimée par une dictature.

Politique internationale

La CSN affirme aussi dans son mémoire que le Canada peut jouer un rôle de premier plan dans le rapprochement des peuples antagonistes pourvu qu'il se refuse à suivre aveuglément la politique extérieure de certaines grandes puissances amies.

La CSN est opposée aux armes nucléaires et au colonialisme sous toutes ses formes. Elle rêve de fraternité universelle et de collaboration internationale. Aussi croit-elle que le Canada devrait augmenter son aide aux pays sous-développés et ce, jusqu'à concurrence de 1 pour cent de son revenu national. Cette aide devrait être distribuée par l'intermédiaire des Nations Unies.

LE TRAVAIL

ORGANE OFFICIEL
DE LA
CONFEDERATION
DES SYNDICATS
NATIONAUX

Paraît tous les mois

Directeur
GERARD PELLETIER

Bureaux: 1,001, rue St-Denis,
Montréal • Victor 4-2531

Abonnement un an, \$1.50

Publié par la Confédération des
Syndicats nationaux (C.S.N.)
et imprimé par "LE DROIT"
375, rue Rideau, Ottawa, Ont.

89 

Autorisé comme envoi postal
de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa

DAMES DEMANDEES pour
travail de couture chez soi.
Vous pouvez gagner jusqu'à
\$26 par semaine. Ecrivez C.P.
491, Adelaide Post Office, To-
ronto.

L'INDEPENDANCE POLITIQUE DU CANADA ET LES INVESTISSEMENTS AMERICAINS

La CSN partage l'inquiétude du gouvernement sur la main-mise des Américains sur l'économie canadienne. La CSN ne s'oppose pas aux investissements américains au Canada, mais elle croit que les filiales canadiennes des compagnies américaines devraient avoir beaucoup plus d'autonomie et que les citoyens canadiens devraient avoir l'opportunité de se porter acquéreurs de la majorité des actions communes de ces entreprises. Une autre façon efficace de diminuer l'importance relative des investissements américains au Canada est de développer le secteur public, mesure qui combattrait en même temps le chômage.

(Extrait du mémoire de la CSN au gouvernement fédéral).

Il a été beaucoup question ces dernières semaines du problèmes des investissements américains au Canada et des relations entre les entreprises-mères américaines et leurs filiales canadiennes. On sait que c'est une question sur laquelle les Canadiens commencent à devenir extrêmement chatouilleux au point que certains craignent qu'un "nationalisme économique" trop prononcé et souvent passionné ne vienne compromettre le rôle primordial du capital américain dans le développement économique du Canada.

Ce qui a été nouveau, dans les déclarations récentes, c'est que l'on commence aussi à souligner que les entreprises américaines ont peut-être négligé un peu trop de s'adapter à la mentalité canadienne dans l'exploitation de leurs filiales et ont fait peu de cas des intérêts propres du Canada.

Cette affirmation ne vient pas de n'importe qui. A la fin de janvier, M. R. M. Fowler, président de l'Association canadienne des pâtes et papiers, prononçait une longue causerie sur ce thème, au congrès de cette industrie qui, on le sait, est la plus importante au Canada.

La semaine dernière, une voix encore plus autorisée se faisait entendre dans le même sens. Le comité canado-américain sur les relations entre les filiales canadiennes et leurs sociétés-mères américaines présentait un rapport qui montrait clairement la nécessité d'une politique nouvelle.

M. Fowler connaît bien la question. Le tiers environ de l'industrie canadienne des pâtes et papiers est contrôlé par des intérêts américains et 11 p.100 par des compagnies britanniques. Le contrôle exercé par des Canadiens s'établit donc à 56 p. 100. C'est en fait une industrie beaucoup plus "canadienne" que plusieurs autres, comme les mines et l'industrie manufacturière.

"Nous sommes devenus ridi-

culement susceptibles et critiques parce qu'on nous répète que telle ou telle industrie canadienne est gérée dans une proportion plus ou moins grande, par des intérêts étrangers. Nous agissons comme si on nous avait volé notre pays. Mais nous étions fort aise d'accueillir ces investissements dans le passé".

"Il ne fait aucun doute que sans l'apport des investissements américains, notre industrie serait aujourd'hui beaucoup plus petite à tous les points de vue."

Conseils aux Américains

Mais M. Fowler a aussi quelques conseils à donner aux Américains.

"Je leur suggère de faire deux choses, dit-il. Premièrement de faire un effort plus poussé et plus conscient pour connaître le Canada et ses problèmes particuliers. Deuxièmement, que lorsqu'une compagnie américaine établit une filiale au Canada, elle reconnaisse qu'elle n'est plus aux Etats-Unis et qu'elle tienne compte des attitudes et des aspirations des Canadiens."

Selon lui, le ressentiment des Canadiens repose tout de même sur des faits que les Américains ont pris du temps à admettre. Les relations tendues entre nos deux pays résultent de leurs propres erreurs aussi bien que de leurs propres omissions.

M. Fowler va encore plus loin.

"Dans les discussions sur les placements américains au Canada, on morcelle généralement la question. On suggère la publication de bilans financiers, la vente d'actions aux Canadiens, la nomination de plus de Canadiens aux postes de commande, une portion accrue des travaux de recherches au Canada et une plus grande largesse envers nos oeuvres de charité. Mais une compagnie pourrait adopter toutes ces mesures sans que le problème soit résolu."

"La première chose à faire est de donner à la filiale canadienne, une administration autonome, consciente des difficultés que doit affronter le Canada et désireuse de servir ses intérêts."

Sauvons l'essentiel

Le rapport du comité canado-américain sur ce même problème a dû faire plaisir à M. Fowler. On y trouve tous les faits, ligne pour ligne, qui viennent

Rupture des négociations à l'ALCAN de Shawinigan

Le Syndicat Catholique des Employés de l'Aluminium de Shawinigan Falls et l'Aluminum Company of Canada Limited, Shawinigan, ont mis fin aux négociations qu'ils avaient commencées depuis déjà plusieurs semaines sous l'autorité du conciliateur provincial M. Gaston Cholette. L'arbitrage a été demandé et il faudra maintenant attendre le rapport des arbitres avant de reprendre les négociations entre les parties.

La nouvelle nous en a été communiquée par le confrère Marcel Pépin, conseiller technique du Syndicat.

On sait déjà que les premières négociations dans l'industrie de l'Aluminium de la province de Québec ont d'abord été entreprises à Arvida où les syndicats de la Branche Aluminium (Fédération Nationale de la Métallurgie) ont demandé que les négociations se fassent en même temps pour l'ensemble des travailleurs impliqués. C'était ce qui avait été réalisé en 1957 lors du conflit d'Arvida.

La Compagnie a opposé un refus à la demande des syndicats désirant plutôt négocier séparément pour chaque entreprise.

"Les syndicats ne pouvaient accepter un tel retour en arrière, a dit M. Pépin, puisque la Compagnie entend utiliser ce moyen pour diviser les travailleurs. Un peu plus tard, les négociations ont débuté aux usines de Shawinigan et les syndicats ont de nouveau demandé à l'Alcan de négocier à un seul endroit pour toutes les quatre usines. Ce qui avait été refusé à Arvida par la Compagnie a été accepté à Shawinigan. Les deux parties, Compagnie et Syndicat, ont signé une entente le 14 novembre s'engageant à négocier à Shawinigan pour toutes les autres usines les clauses qui avaient été négociées à Arvida en 1957 pour toutes les usines".

Sur la base de cette entente, les négociations se sont poursuivies à Shawinigan.

Il fut impossible d'en arriver à un accord sur la clause d'ancienneté et c'est sur ce point que la conciliation a pris fin.

Le Syndicat a exposé son point de vue dans une lettre au directeur du personnel de l'Alcan, M. C. E. Lewis.

La Compagnie ne veut plus maintenant reconnaître la signature qu'elle a donnée le 14 novembre dernier et soutient que puisqu'il n'y a pas eu accord à la conciliation, l'entente écrite et signée ne vaut plus et elle considère maintenant que les négocia-

tions doivent se poursuivre usine par usine. Les syndicats estiment que l'engagement écrit de la Compagnie est valable puisque l'entente ne contient aucune telle restriction ni limitation et que c'est à tort que la Compagnie tente de se dégager de sa signature.

"Les travailleurs de cette industrie devront, de nouveau en 1961, resserrer les rangs pour obtenir justice", a conclu le confrère Pépin.

La clause d'ancienneté

A quatre ou cinq reprises, le Syndicat a présenté différents projets de clause d'ancienneté, à chaque fois pour tenir compte de certaines exigences de la compagnie. Mais chaque fois que le Syndicat, après une séance de conciliation, préparait un texte en conformité avec ce que désirait la compagnie, celle-ci, le lendemain ou à la séance suivante, rejetait le nouveau texte.

D'une façon générale, la compagnie tient à ce que les promotions et transferts lui assurent qu'elle aura toujours des employés qualifiés aux postes concernés. Le syndicat s'est rendu à cette demande, mais en exigeant à son tour que la compagnie donne sa préférence, parmi les employés qualifiés, à celui qui aura le plus d'ancienneté.

La compagnie, à diverses reprises, a décidé de modifier son attitude sur des textes qui lui semblaient acceptables auparavant.

Dans une lettre au directeur du personnel de l'Aluminerie de Shawinigan, M. C. E. Lewis, le représentant du syndicat, M. Marcel Pépin, explique longuement le déroulement de la con-



Le CONFRERE PEPIN

ciliation, qui a duré vingt séances, et qui n'a mené qu'à la rupture de la conciliation malgré le fait que le syndicat a été convaincu plusieurs fois qu'on était sur le point d'en arriver à une entente.

Dans un dernier effort, le Syndicat a suggéré le texte de la clause d'ancienneté déjà en vigueur à l'usine de Kitimat, de la même compagnie. Même ce texte a été rejeté.

Finalement, le Syndicat n'a pu faire autre chose que de signaler à la compagnie qu'il était convaincu qu'il s'était rendu à ses demandes. La conciliation a pris fin sans qu'une entente soit intervenue et l'arbitrage a dû être demandé.

appuyer la thèse de l'industriel.

On y brosse un tableau éloquent de la domination de notre économie par le capital américain, domination qui fut certes bienfaisante pour le développement économique du Canada et le niveau de vie de ses citoyens, mais qui pose des problèmes politiques sérieux.

Le rapport ne fait pas de recommandations, mais il apporte exactement les données qui devront inspirer la politique future du gouvernement.

Enfin, ce qui est très important, le rapport signale qu'il ne voit pas d'incompatibilité entre une éventuelle "canadianisation" de la direction des filiales américaines et le légitime désir des sociétés-mères d'en tirer un profit raisonnable. Le Canada pourrait donc assurer son autonomie politique, présentement menacée, et le capital américain pourrait continuer à profiter de ses investissements au Canada.

L'essentiel serait sauvé pour tout le monde.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE
UNE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE
41 ouest, rue St-Jacques, Montréal



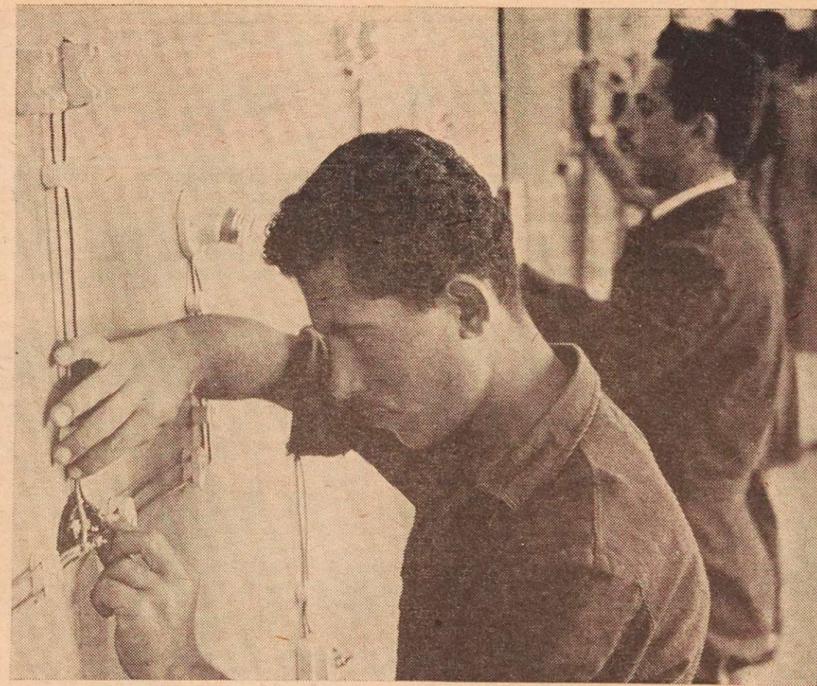
"PROTECTION DE LA FAMILLE"

- Une seule police protège toute la famille!
- Le plan moderne que les familles attendaient!
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit!

Bureaux à :

MONTREAL — JOLIETTE — ST-JEAN
QUEBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

CIGARETTES
"EXPORT"
BOUT UNI OU FILTRE



UN METIER POUR SORTIR DU CAMP! — Parmi les réfugiés de Palestine, 30,000 jeunes arrivent chaque année à l'âge adulte. S'ils ont le bonheur d'apprendre un métier dès leur sortie de l'école, ils auront de bonnes chances de trouver un emploi. Sinon, ils devront demeurer peut-être toute leur vie dans les camps où ils ont grandi, sans espoir d'une vie utile et productive. Les Nations Unies, par son Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine, font donc des efforts pour faire apprendre aux jeunes réfugiés les métiers des plus répandus dans les pays arabes. L'Office vient d'ouvrir en Jordanie sa troisième école professionnelle et compte en aménager cinq autres d'ici la fin de 1962, grâce aux fonds recueillis pendant l'Année mondiale du réfugié. Ici, les poseurs de câbles et fils électriques s'appliquent à leur apprentissage.

UN LIVRE :

La participation aux bénéfices... "forme attardée de paternalisme"

(par l'abbé Gérard DION)

L'entreprise est la cellule de base de la production. Elle est le lieu de rencontre entre les divers agents qui travaillent ensemble à mettre sur le marché un produit ou un service. C'est à son niveau que s'effectue la première répartition du revenu, soit par la rémunération du travail ou par la distribution des dividendes. Dans le système capitaliste, on n'a pas encore réussi à saisir parfaitement cette réalité complexe, à l'ordonner, à lui donner une structure juridique qui tienne compte à la fois de l'aspect économique, de l'aspect humain et de l'aspect social. Et tous ceux qui ne veulent pas en rester à la surface des choses tentent d'apporter leur solution. Le mouvement pour la réforme de l'entreprise n'est pas localisé en un pays particulier. En France, en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et même au Canada, on se penche sur ce problème et propose des remèdes. Le dernier Congrès de l'API a justement étudié "la participation aux bénéfices" avec l'aide d'un spécialiste, représentant le COUNCIL OF PROFIT SHARING des Etats-Unis.

Or, il vient de paraître un ouvrage qui apporte des lumières nouvelles sur ce sujet. C'est *Confidences d'un patron* sur la réforme de l'entreprise par Alexandre Dubois.⁽¹⁾ L'auteur n'est pas un inconnu. Directeur-gérant d'une entreprise prospère, depuis une vingtaine d'années, il est à la pointe de divers mouvements pour une réforme de l'entreprise; il ne se contente pas de mener le combat sur le plan des idées, de bâtir des théories. Dans son usine, en collaboration avec les travailleurs et le syndicat ouvrier, il expérimente avec audace et prudence ses conceptions. Il a aussi le courage d'éliminer les hypothèses qu'il ne peut vérifier. Déjà, en 1945, il publiait un ouvrage qui, à l'époque, avait attiré l'attention. Structures nouvelles dans l'entreprise. Il nous revient, cette fois, avec des confidences. Il ne faut pas y voir là des réflexions sentimentales, mais plutôt une

auto critique, fruit de l'expérience. L'auteur s'en prend d'abord à la conception courante de l'entreprise selon laquelle elle est une propriété, propriété des patrons ou des capitalistes ou même de la nation. "La mentalité qui résulte de cette conception est fortement ancrée: ainsi, quand les travailleurs veulent se libérer de cette domination capitaliste, l'idée ne leur vient pas d'abord de faire reconnaître les droits du travail face à ceux du capital. Non, la conviction est établie que le maître de l'entreprise, c'est le propriétaire du capital. Alors, on nationalise, c'est-à-dire qu'on substitue la nation aux capitalistes privés, sans que pour autant les droits des travailleurs soient fondamentalement modifiés. C'est par d'autres moyens qu'il faut tendre à s'affranchir de la trop exclusive tutelle du capital." L'auteur fait le procès de la

Puisse le nouveau ministère de la famille ne pas décevoir l'ouvrier!

(par Fernand JOLICOEUR)

Le gouvernement de la province de Québec vient de changer le nom du Ministère du Bien-être social en celui de Ministère de la Famille et du Bien-être social. Pour certains, cela ne change rien, ce n'est qu'un mot de plus; pour d'autres, cela est un symbole de bon augure et représente tout un espoir. Sous son ancien nom, le Ministère s'occupait évidemment de certains intérêts de la famille. Le bien-être social est celui dont jouit toute la société quand les diverses parties qui composent cette société jouissent eux-mêmes du bien-être. Or la société est composée d'individus; mais les

Il n'y a rien comme de mettre l'accent sur le but principal qu'on veut poursuivre pour ne pas le perdre de vue. Il semble bien que c'est ce que se propose de faire le nouveau ministère de la Famille et du Bien-être social. Le ministre Emilien Lafrance a annoncé qu'il entend repenser l'ensemble de la législation sociale provinciale en fonction des besoins nouveaux de la famille. Les mesures sociales d'aide aux mères nécessiteuses, aux aveugles et aux invalides dont nous bénéficions datent d'avant-guerre et ne sont plus adaptées aux besoins actuels. Il faudra augmenter toutes ces allocations et en ajouter d'autres. Déjà on a promis des allocations de \$10.00 par mois aux parents des adolescents de 16 à 18 ans qui sont aux études, des versements mensuels supplémentaires aux aveugles, aux invalides et aux personnes âgées de 65 ans et plus et des pensions spéciales aux veuves et aux célibataires féminins de 60 ans et plus. On prépare aussi, dit-on, un Code de l'Enfance et un Code de la Famille, on veut s'attaquer au problème de l'habitation. On prétend, en un mot, légiférer à la fois en matière de prévention sociale et de réhabilitation.

C'est ce programme de sécurité sociale n'est encore qu'un programme et il faudra attendre qu'on l'applique pour en connaître toute la valeur. Il faudra même qu'on le complète pour qu'on atteigne à la mesure de bien-être social, qui est nécessaire aux familles québécoises en ces temps de difficultés économiques nombreuses et intenses. Tous les groupements concernés par ces problèmes devront suivre de près le travail du ministère et faire des recommandations en temps et lieu. Mais la seule annonce de la transformation du ministère du Bien-être social en un véritable ministère de la Famille est déjà une heureuse nouvelle et un espoir pour la classe des travailleurs.

La famille ouvrière est sûrement celle qui a le plus besoin de protection parce qu'elle est celle qui est le plus soumise à l'insécurité. Le salaire horaire est sa seule garantie contre tous les maux. Le chômage, la maladie, la mort, la menacent constamment. Le travail dur et prolongé use la santé du père et ne lui laisse pas le loisir de jouer son rôle de chef de famille, d'éducateur de ses enfants et d'époux. Le salaire insuffisant jette la mère dans l'inquiétude, l'embarras, le découragement et les enfants, dans le désespoir, l'isolement, la révolte. Et pourtant, l'ouvrier a besoin de sa famille, de son foyer. La famille a plus d'importance aux yeux de l'ouvrier qu'aux yeux des gens aisés. La seule ambition de l'ouvrier est de bien

faire vivre sa famille. Pour les gens aisés, l'avenir de la famille est assuré, il reste à travailler pour la gloire, un nom, une réputation. L'ouvrier n'espère pas voir son nom dans les journaux, il cherche seulement à rendre sa famille heureuse. L'ouvrier a besoin de sa famille. C'est le seul lieu au monde où il sent qu'il est utile à quelqu'un, où il sait qu'il est aimé, considéré, respecté, en sécurité contre les puissants et les exploitateurs. Briser la famille de l'ouvrier, c'est briser le monde de l'ouvrier, c'est lui enlever le but de sa vie, c'est lui donner envie de se révolter contre une société qui a brisé sa société à lui contre une société qui n'a plus sa raison d'être, qui n'a plus d'assises, qui a étouffé les cellules qui lui fournissaient la vie.

Les familles ouvrières sont les plus nombreuses dans la société, mais aussi les plus fragiles, les plus exposées à toutes les intempéries. Pour protéger la société, il va falloir protéger d'abord la famille ouvrière et tous les membres qui la composent en commençant par les plus faibles, les enfants, les mères, les invalides et les vieillards. C'est ce que le syndicalisme a compris depuis toujours. Ses luttes les plus soutenues ont visé à augmenter constamment la sécurité de la famille ouvrière.

L'augmentation du revenu du travailleur, la diminution des heures de travail, les vacances et les congés payés, la protection de l'ancienneté au travail, les plans de pension et d'assurance-groupe, la législation sociale protégeant contre le chômage et les accidents de travail, l'aide à l'habitation, sont autant de revendications faites par le mouvement syndical et autant de victoires remportées pas à pas. Les conventions collectives de travail elles-mêmes comportent autant de garanties de sécurité pour la famille ouvrière qu'elles comptent de clauses. Le syndicalisme qui n'est pas autre chose que l'ensemble des travailleurs qui le composent n'a d'autre préoccupation que celle de ses membres: le bien-être de la famille. Voilà pourquoi il sera l'un des premiers à suivre de près l'action du ministère de la Famille et à lui porter ses revendications. Puisse le nouveau ministère de la Famille et du Bien-être social ne pas décevoir la classe ouvrière qui a tellement besoin de lui! Puisse-t-il aussi se faire le défenseur de tous les intérêts familiaux auprès des autres ministères qui, dans le but de financer leurs nombreux projets, pourraient imposer des charges trop lourdes aux budgets déjà grevés des petits salariés! (Vie Ouvrière — Radio-Canada)

Assurance-hospitalisation: chacun doit accepter ses responsabilités

(par Maurice LADOUCEUR)

La province de Québec vient à peine d'obtenir l'assurance-hospitalisation. Le retard apporté à insérer dans notre législation cette mesure de sécurité sociale, dont bénéficient depuis longtemps les autres provinces du Canada, est dû à l'entêtement d'un homme qu'on laissait voir du socialisme partout et se faire un paravent du caractère religieux de nos maisons d'hospitalisation.

Par ailleurs, il faut aussi dire que la profession médicale du Québec (entendre ici les hôpitaux, comme les médecins) a été loin de pousser et de promouvoir cette exigence de tout pays civilisé sous le couvert de l'ingérence de l'Etat dans l'administration des hôpitaux. Aujourd'hui, l'assurance-hospitalisation est un fait et nous ne retournerons sûrement pas en arrière. Nous sommes en période d'adaptation et d'expérimentation. Les modalités d'organisation ne sont pas encore toutes trouvées: des habitudes, des traditions ne sont pas encore établies. On aurait pu croire que les premiers à surveiller la sauvegarde de l'autonomie administrative des hôpitaux auraient été les pourfendeurs de l'assurance-hospitalisation avant qu'elle ne devienne un fait. Mais non. Voici qu'une congrégation religieuse, propriétaire de grands hôpitaux tant à Montréal qu'ailleurs dans la province, avertit les syndicats ouvriers que désormais elle ne peut plus prendre le risque de négocier des augmentations de salaires. Pour le moment, cette attitude n'est point générale, mais qui peut prévoir l'avenir? Devant une telle position, certaines questions nous viennent à l'esprit. La première, c'est que les hôpitaux de cette congrégation, dans le passé, ont été loin de manifester une "acceptation du syndicalisme. Bien au contraire, qui n'a pas encore toutes fraîches dans sa mémoire les luttes que les syndicats ouvriers ont dû mener pour s'y faire reconnaître et négocier des clauses que l'on trouvait dans les conventions des autres établissements du même genre? Prendrait-on alors prétexte de l'établissement de l'assurance-hospitalisation pour camoufler l'antisindicalisme traditionnel? Ou bien, s'agirait-il purement et simplement d'un acte de démission devant l'Etat, en se laissant allégrement enlever une fonction qui revient normalement à l'administration des hôpitaux? A moins que, dans cette communauté religieuse, l'antisindicalisme ne soit considéré comme

Le dernier congrès de la CSN vu par le confrère Vanistendael

"Malgré quatre voyages au Canada, je n'avais jamais eu l'avantage d'assister à un congrès de la CTCC et je n'ai rien fait de particulier pour que mon premier congrès canadien fût d'importance historique, comme ce 39e congrès de la CTCC.

"Ce congrès fut de portée historique pour plus d'une raison. En tout premier lieu, parce qu'il consacrait une révision de la déclaration de principes de la Centrale syndicale catholique et convenait d'un changement de nom. La traditionnelle Confédération des travailleurs catholiques du Canada est devenue la Confédération des syndicats nationaux.

"En second lieu, parce que le congrès s'est attaqué de front à l'un des problèmes fondamentaux de l'économie canadienne, qui est celui du chômage.

"En troisième lieu, parce que ce congrès a consacré une attention particulière à la femme syndicaliste. Et enfin, parce que ce 39e congrès de la CTCC fut l'occasion d'une éclatante manifestation de solidarité internationale.

Le changement de nom

"Pour qui connaît tant soit peu l'histoire du syndicalisme catholique dans la province de Québec, le changement de nom de l'ancienne CTCC, accompagné qu'il était d'une modification de la déclaration de principes et des statuts, constitue sans doute, sinon une grande surprise, du moins un fait important de portée historique.

"L'on ne peut en effet parler de surprise lorsqu'une telle décision est l'aboutissement d'une évolution en cours depuis plusieurs années.

"Le changement du nom marque, à mon avis, un double développement. La CTCC en devenant la CSN a cessé officiellement d'être une centrale de travailleurs catholiques. En fait, et notamment à cause de la législation syndicale en vigueur au Canada, elle comptait dans ses rangs des travailleurs de confessions différentes: catholique, évangélique, juive et autres. Le nouveau nom marque une neutralité qui est conforme à la législation d'une part et signifie une bienvenue plus marquée à l'égard des travailleurs

N.D.L.R. — La revue "LABOR", organe de la Confédération internationale des syndicats chrétiens (CISC), nous apporte un article du confrère Auguste Vanistendael, secrétaire général, dont se souviendront certainement ceux qui assistèrent au dernier congrès de la CSN, tellement il a laissé une forte impression sur nous. Nous livrons maintenant aux syndiqués de la CSN, l'impression qu'il a eue de notre congrès et de larges extraits du récit qu'il en fait dans "LABOR".

non catholiques. C'est un nom qui marque un élargissement. Toutefois, il serait faux d'en déduire que la CSN est, à l'exemple des autres centrales nord-américaines, une organisation sans base idéologique déterminée. La CSN reste une centrale d'inspiration chrétienne, comme en témoigne sans méprise possible sa déclaration de principes. Dans ce sens, elle s'est rapprochée davantage de la



M. VANISTENDAEL

CISC qui, elle aussi, n'est pas confessionnelle, tout en étant nettement d'inspiration chrétienne.

Chômage et expansion économique

"Dans son rapport au Congrès, le président, notre ami Roger Mathieu, a attaqué de front le problème du chômage, fléau redoutable d'un pays, connu comme pays d'immigration. Il est logique que l'on s'attaque à ce problème à Montréal, car l'immense majorité des chômeurs se retrouvent dans le Canada francophone, terrain d'opération principal de la CSN. Roger Mathieu a préconisé un certain nombre de moyens: efforts d'industrialisation pour des industries manufacturières, à emploi élevé de main-d'oeuvre; travaux publics; expansion d'une politique commerciale d'exportation trop exclusivement orientée vers les Etats-Unis et la Grande-Bretagne; mesures de protection contre l'importation au Canada de produits déjà fabriqués dans le pays et dont le prix inférieur en provenance de l'étranger est conditionné par un niveau de salaires extrêmement bas; effort particulier dans le domaine de la formation professionnelle, etc.

"Il n'y a pas de doute que le mandat au sein du Conseil économique, que notre ami Jean Marchand, secrétaire général de la CSN, a accepté, va être employé dans ce sens: lutte contre le chômage par une meilleure coordination économique. Il faudra sans doute aussi suivre de plus près et sur une période un peu plus longue, cette tendance à la planification économique, que la CSN est seule à réclamer dans toute l'Amérique du Nord et qui effraiera sans doute de nombreux tenants de l'entreprise libre. Toutefois, lorsque l'on sait que ces solidaires défenseurs de la liberté flétrissent souvent la sécurité sociale, les allocations familiales et autres réalisations sociales comme "socialisme d'Etat", l'on sait également à quoi s'en tenir à leur sujet."

La condition de la femme

"Notre amie Jeanne Duval, vice-présidente de la CSN, et actuellement aussi membre du Conseil des travailleuses de la CISC, a présenté au 39e congrès, un rapport remarquable sur la situation de la femme au travail dans son pays.

"La CSN fera sans doute un effort particulier pour le recrutement et la formation des femmes militantes. Je ne doute pas un instant que, dans ce domaine, les contacts internationaux, notamment dans le Conseil des femmes, pourront être extrêmement fructueux. Il est assez exceptionnel de voir une confédération syndicale consacrer un rapport de congrès aux questions féminines. Cette initiative de la CSN mérite d'être signalée en exemple à d'autres organisations.

Geste de solidarité

A ce congrès historique, il m'a été donné d'apporter le salut de la CISC et de toutes ses organisations affiliées, au cours de la session d'ouverture. En outre, et c'était peut-être plus concret comme manifestation d'une participation internationale, j'ai pu parler pendant une heure aux congressistes sur la situation faite aux travailleurs dans le monde actuel et sur les conditions dans lesquelles se déroule l'activité syndicale dans les divers continents.

"J'ai fait, avec nos amis canadiens, un tour de ce qu'on appelle le "niveau de vie" et je leur ai montré dans quelle mesure l'immense majorité des travailleurs de la terre est forcée de vivre. "Aussi la réaction fut-elle prompte et généreuse. Les travailleurs canadiens, lorsqu'on les met en face de leur devoir de solidarité, ne rechignent pas, au contraire, ils peuvent être cités en exemple pour d'autres pays. Mon allocution fut chaleureusement reçue et Jean Marchand, fier de son organisation, avec un large sourire, pouvait m'offrir un premier chèque de \$2,500 pour le Fonds de solidarité. Les congressistes, trouvant que ce n'était pas encore suffisant, ont arrondi le chèque en y mettant chacun un dollar de leur poche! Ce sera sans doute là un nouveau point de départ dans la CSN de l'action déjà lancée par la CTCC. La CTCC n'est plus, vive la CSN!"

Auguste VANISTENDAEL, Secrétaire général CISC

FUMEZ UNE **Player's** LA CIGARETTE LA PLUS DOUCE, LA PLUS SAVOUREUSE!

A NE PAS MANQUER

CHRONIQUE SYNDICALE: la CSN à la T.V.

Conformément à la décision du dernier congrès, la CSN entreprend une série d'émissions sur les postes privés de télévision. On sait que le financement de cette série a été assuré en faisant du journal *Le Travail* un mensuel, au lieu d'un bi-mensuel.

Les émissions porteront le titre de "CHRONIQUE DU TRAVAIL". La première série comprendra dix émissions qui seront diffusées par cinq postes, soit ceux de Montréal (le nouveau poste privé), Québec, Sherbrooke, Jonquière et Rimouski.

Les premières émissions auront lieu le samedi 18 février, sur les postes de Sherbrooke, Jonquière et Rimouski. Le lendemain, le poste de Québec commencera sa série. Quant à Montréal, c'est le dimanche 26 février qu'aura lieu la première émission. Donc, ne pas manquer la CHRONIQUE SYNDICALE, au poste de télévision de votre région. Nous indiquons ci-contre le jour, l'heure et les postes où passeront ces émissions.

LA PARTICIPATION (suite)

n'est qu'un mauvais moyen de réaliser une fin qu'on se propose. Il en est d'elle comme de tous les moyens "sociaux" de corriger les injustices et les dégâts provoqués par une mauvaise construction de départ: l'intention est généreuse, mais il vaut mieux se rendre compte que tout le soin et toutes les ressources consacrés à intégrer les travailleurs par ce moyen défectueux seraient avec beaucoup plus d'efficacité dans une structure véritablement adaptée."

Il ne faudrait pas croire que l'auteur se contente de débâter, de dissiper des illusions; la grande partie de son ouvrage est consacrée à élaborer et à justifier une véritable réforme de l'entreprise qui tient compte de toutes les réalités. L'entreprise est une entité distincte de la société de capitaux et des agents de production: elle est un centre d'échanges de services. Il faut distinguer entre la rémunération des serviteurs de l'entreprise et les acquêts de la communauté, lesquels sont nécessaires au maintien et au développement de l'entreprise et ne doivent pas être objet d'approbation ni par les actionnaires ni par les travailleurs. L'auteur entre dans les détails des modalités techniques d'application et aborde les questions importantes d'autorité et de participation aux responsabilités, de rapport avec le syndicalisme et même de bilan véridique. En annexe, on trouve le texte de la première convention collective de rémunération d'entreprise qu'il dirige.

Confidences d'un patron est un ouvrage sérieux qui va au fond de la question de la réforme de l'entreprise. Les vrais problèmes sont posés tant sur le plan doctrinal que sur le plan pratique. Tous ceux qu'intéresse cette question difficile tireront grand profit à le lire.

(1) 1 vol. 140 pp. Editions ouvrières — Economie et Humanisme, 12 avenue Soeur-Rosalie, Paris, 13, 1960.

CFTM-TV, Montréal (canal 10), le dimanche, à 5 h. 30 p.m.

(A compter du 26)

CFCM-TV, Québec, le dimanche, à 5 h. 30 p.m.

CHLT-TV, Sherbrooke, le samedi, à 6 h. 15 p.m.

CKRS-TV, Jonquière, le samedi, à 7 h. 15 p.m.

CKBR-TV, Rimouski, le samedi à 7 h. p.m.

UNE BONNE IDÉE — ET UN BON ENDROIT

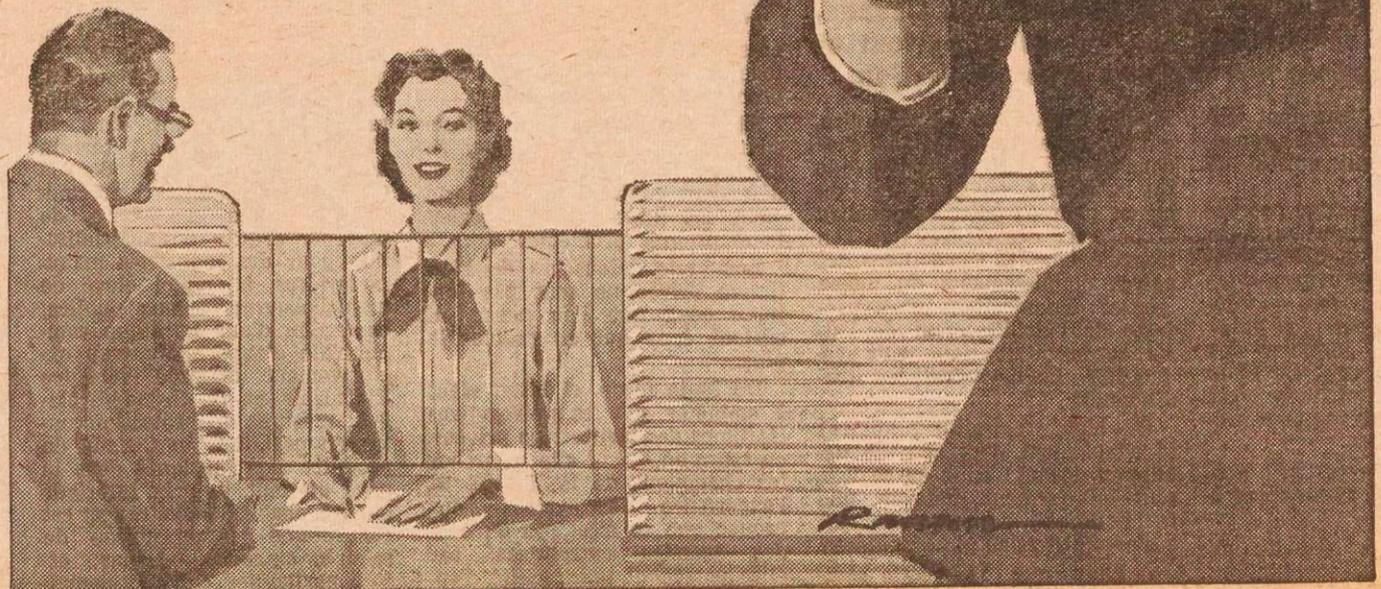
Un coup d'oeil sur son livret de banque, et voilà qu'elle sourit, l'esprit tranquille: l'argent sera là quand elle en aura besoin.

Comme tant d'autres, elle apprécie les avantages de l'épargne régulière, et la sécurité, la commodité, l'utilité d'un compte en banque.

Des millions de Canadiens partagent son sentiment. Ils ont 12 millions de comptes de dépôts dans les banques à charte, 10 millions desquels sont des comptes d'épargne personnels.

Mais une banque à charte n'est pas seulement le meilleur endroit où vous puissiez conserver vos économies. C'est le seul endroit où vous trouvez un service bancaire complet. C'est l'endroit où vous faites à votre aise toutes vos opérations.

LES BANQUES À CHARTE
DESSERVANT
VOTRE VOISINAGE



THE UNEMPLOYMENT CRISIS

OTTAWA "PASSES THE BUCK" BUT THE C.N.T.U. IS INSISTENT ON FORMATION OF COUNCIL

The Federal Government is far from having tried all possible ways to help relieve the unemployment problem — The Government's productivity council is insufficient — The C. N. T. U. proposes some measures which should be started immediately — Labor Minister Starr says "We have done our part".

While the tragic number of unemployed increases steadily from week to week, in Canada, an alarm has been sounded by the unionized labor forces at the same time proposing methods that should be adopted and applied to alleviate the scandalous unemployment problem.

And it is not discouragement that prompts the workers to take this attitude. The Confederation of National Trade Unions, C.N.T.U., has no idea of "letting up" in its insistence that the Federal Government take proper and effective means which will really prove constructive about this crisis.

At the beginning of February, the C.N.T.U. asked the Federal Government to take immediate and firm steps which would do something about the ever-increasing number who are joining the army of unemployed but the union was answered by Labor Minister Michael Starr, who said that the Government had already done its part and he then said that the unions and the employers should get together and do their part to reduce unemployment.

Another way of putting this pretty ejaculation into words would be "You're carrying the ball now, so we wash our hands of the whole mess."

The Minister said, among other things, "We profoundly regret that we have not succeeded when we adopted to help relieve the unemployment problem."

The action of the Federal Government, according to our view, was a feeble effort to help and the only visible means to cope with this crisis is the formation of an orientated economic council to be set up in Ottawa immediately.

INEFFECTIVE MEASURES

The C.N.T.U. recalled in its brief to the Federal Government that there had been some constructive measures put in force to fight unemployment such as the creation of a council of productivity, more housing developments and aid to the farmers and small enterprises.

But all these measures have proved insufficient to cope with the mounting number of workers who are being thrown out of their jobs every day in Canada.

AUTOMATION

The Confederation of National Trade Unions has never been opposed to automation or any other improvements in industrial techniques which are recognized as being due to the march of progress.

Changes have got to take place. But the union is very much opposed to the way in which workers are treated after they have lost their jobs due to automation. **THIS PRODUCTIVITY COUNCIL**

We know that after the National Conference on Unemployment the Federal Government announced the setting up of a productivity council.

The C.N.T.U. does not see in this move any move towards the creation of the union's demand for the launching of an orientated economic council. Other effective steps have to be taken.

We have no objection to this council on productivity, said the brief presented to the Government by the Confederation of National Trade Unions, C.N.T.U., but according to our way of thought it should be a sort of sub-committee to the orientated economic council.

NEWS & VIEWS From Canada & Abroad

BIG BUSINESS IS DOING FINE!

Today Government is big — but corporate business is even bigger, The Washington Post pointed out the other day.

The United States Pentagon spend \$41 billions a year, the newspaper noted, "but that huge sum is equalled by the net sales of the nine largest private companies in the United States".

WHY NO OUTCRY NOW?

"Steel manufacturers on strike, slash production 61 per cent". You won't see headlines in the newspapers like that but the drastic slowdown in steel production is equal to just such a situation.

Latest reports from the United States show that the Nation's steel mills for the week ending last December 31 operated at only 38.6 per cent of capacity, the lowest level in 22 years and almost as low as the period last year when most mills were closed by a strike. At that time hysteria reigned against the union for the strike. It was denounced by newspapers, politicians and spokesmen for all kinds of organizations.

Yet now, when the steel makers slash output because of the current recession, there are no hysterical outcries against the Administration or against industry, for permitting the nation's economic situation to sink into a slump so widespread as to cause far more damage than any possible strike.

CONTRACT WON AFTER HARD FIGHT

Employees of the works department in Mimico, a suburb of Toronto, Ontario have obtained their first collective labor agreement but they had to fight off a rash of firings and conduct two strikes.

In the nine-month process they waged at ruggle against an anti-union and anti-labor Mayor and finally helped to depose him in a municipal election.

PRODUCTIVITY UP BUT JOBS GO DOWN!

Automation and technological advances have caused a fundamental change in the Canadian auto industry according to a Government survey just concluded.

In the 10-year period from 1946 to 1956, the auto industry's production rose 36.4 per cent. Total employment in the industry, however rose only 7 per cent all in the "white collar" staff.

Job opportunities for hourly-rated employees actually declined in the period. The study was made by the research and economic branch of the Federal Department of Labor. It covered four automobile manufacturers and 18 parts supply firms.

BELL TELEPHONE PROFITS SOAR TO NEW HIGH

The Bell System—American Telephone and Telegraph and its subsidiaries—has piled up more profits after taxes in the past year than any corporation has ever before achieved in any 12-month period in history.

That fact came out of a quarterly report the giant company sent to its shareholders recently. Net income for the System for the 12 months ending November 30 1960 was \$1,243,945,000, an increase of 9 per cent over the same previous 12 months.

The previous high net for any company was the \$1,189,477,000 reported by General Motors in 1955.

Bell has some 730,000 employees which means it rolled up net profits of more than \$1,700 per employee. As a result leaders of unions representing Bell workers expressed hope that AT and T would share some of their record-smashing profits with employees in current or later negotiations.

The huge corporation has already announced a sharing with stockholders. Their dividends were increased and they were invited to buy more stock at "below the market price".

STRIKEBREAKERS FIRED

Six scabs who tried to break the Steelworkers strike at the Manitoba Rolling Mills were moved out of the plant when the strike was settled despite earlier management promises of job security. Although agreement for settling the strike had been reached, a mass meeting of members of the United Steelworkers Union of America Local 5442 voted unanimously to continue their strike until the scabs were removed from their jobs.

When management agreed to this demand the 650 strikers approved the new labor contract.

COMPANY RULES IN 1897

Here is an item which proves our belief that the years show progress which the days may not. It is a clipping from the American Machinist (a union publication) which said that rules for one railroad line in 1897 were as follows:

"All trains will leave on time. No collisions allowed. Trains must stop before running over livestock. Drink nothing but cold water while on duty. Passengers conductors must wear shoes while on duty. Socks not required.

SHOCKING LABOR CONDITIONS EXPOSED IN NEWFOUNDLAND

Newfoundland Federation of Labor discovers some shocking conditions in the island province — Workers compelled to work for real starvation wages — Unskilled women workers are the worst sufferers — Some wage rates below the minimum.

Some 2,000 workers in and around St. John's, Newfoundland, are getting rates of pay ranging from \$14.00 to \$20.00 a week according to a minimum wage survey by the Newfoundland Federation of Labor.

Only full-time employees are included in the figures which are being compiled to support demands made by the Federation for a higher minimum wage scale now set at 35 cents an hour for women and 50 cents an hour for men.

The results of the survey were published in a recent issue of the St. John's Examiner, the labor-backed weekly newspaper in Newfoundland.

Factory workers, shop and restaurant workers and service station employees were interviewed. It was found in some cases that wage rates were actually below the minimum and that hours were often longer than permitted by the law.

In one of the Government's

new industries, "a so-called textile mill" which the Federation says is actually a sweat-shop, for making shirts and other garments, the highest wages paid on the assembly line were found to be \$17.00 per week.

Some of the workers live as far away as Foxtrap, 30 miles from the plant and have to commute by bus at a cost of \$4.00 a week.

This leaves the workers net earnings before deductions of \$13.00 a week. Out of this they have to buy their mid-day meal at Joey's Canteen which is run by the company.

Conditions in some of the other "new industries" are described as only "slightly" better than those in the shirt factory.

Unskilled women workers are the worst sufferers, the Federation found, but discovered that several hundreds of male employees are also working for wage rates of 50 cents an hour or less.

Many service station employees are working for \$20.00 a week and less. In one service station, the hourly rate was discovered to be 44 cents an hour.

When a complaint was made to the Department of Labor all but two of the employees were fired and new men were hired in the places on condition that they "keep their mouths closed."

The Federation also found that service station employees working up to 60 hours a week not only without overtime (as required by law) but even without straight time for the extra worked hours.

Wide variation was discovered in wages paid to gas pump attendants all the way from \$15.00 to \$45.00 a week.

Restaurant workers are even worse off. They regularly work from 40 to 48 hours a week for wages ranging from \$14.00 to \$18.00 a week.

UNION MEMBERSHIP IS A GOOD BUY

- JOB SECURITY
- HIGHER WAGES
- BETTER WORKING CONDITIONS

SIGN UP TODAY!

LADIES WANTED, make up to \$26.00 a week doing simple home sewing in your spare time. Write Box 491, Adelaide Post Office, Toronto, Ont.

Professional Formation For Unemployed Workers

Thousands of job vacancies exist but are unfilled due to lack of qualification of the workers — Lack of a proper economic policy is blamed for the present unemployment crisis in Canada — Proposed formation of jobless workers would greatly alleviate the situation.

Previously workers who were without a job and who wished to profit by their free time, and learn more of their respective trades, could follow special free courses of professional formation in trade schools and technical institutions of the Province of Quebec.

This was made possible by an understanding having been reached between the Federal Government who bore 75 per cent of the costs and the Provincial Government covered the balance.

In a study made of the unemployment problem, which presently confronts our country, it was discovered that despite the considerable diminution of jobs being offered, there still exists thousands of openings for the labor force qualified to fill these vacancies.

The Federal Government has offered its aid to help alleviate this situation as far as possible. The Province of Quebec, with others, had the intelligence and foresight to accept this offer.

Therefore several thousands of workers will be given the chance to qualify and later obtain a job more stable and at the same time more remunerative than the position they had held previously.

It should be kept in mind that this factor is a partial answer to the problem of unemployment.

It does not even cover the remainder of the jobless crisis of the hundreds of thousands of unemployed in the Province as well as the thousands upon thousands of Canadians who have no jobs throughout the remainder of the country.

The profound cause of this economic sickness is not lack of technical preparation of the workers, but rather the absence of a vigorous economic policy by the Federal Government.

It should be the continuation of a demand for an orientated economic council to be set up in Ottawa, as has been accomplished in the Province of Quebec.

But even if the answer to this is very partial it is still an answer in the sense that it is intolerable that the workers are

without jobs while thousands of work openings are still available. Such a situation is at least the proof that our system of professional formation is deficient.

As many people have declared and as many surveys and investigations have revealed, our technical schools of all kinds lack the proper methods of preparing young students for the kind of work that is required in our present day plants and shops.

They leave these schools lacking the experience needed in the present day industry which has gradually become mechanized and modernized.

The courses which are offered at the present time to the unemployed are seeking a way to correct this situation.

The Minister of Youth, in collaboration with the National Placement Office of the Unemployment Insurance Commission have established a set-up for each region in the Province that covers available jobs and at the same time shows which qualifications the workers possess and which are required for the position. Professors have been chosen for each branch of the program which have been introduced for their practicability and usefulness.

This will be, most probably, an experience which we could profit, not only for the professional formation of the unemployed, but also for the young workers entering their apprenticeship.

It seems that it would be wise for us to adopt one of these methods as used in apprenticeship centres methods in the construction trades.

Let us hope that the birth of this experience, the organization of apprenticeship trades commissions in the building trades and the representation from the employers and trade unions will dictate the lines upon which the program will be carried out.

The existence of these commissions should be run on the provincial level according to the region in which they are set-up or according to the industry in which they operate. This remains to be seen, but one thing is assured and that is these councils

or commissions could with great advantage transform these trade schools and technical institutions into schools of practical training which would revamp their teaching technique and make them develop successful methods for the teaching of these young workers.

But in any manner the application of this professional formation will not prove too simple an endeavor to accomplish.

The means which should be taken in launching these new courses depend on different points. They are the workers who had a trade previously and who were laid off either from lack of work or because the job was replaced by mechanization.

One side wishing to complete their professional formation the others wishing to place their problems in the newly formed commissions or councils.

But then again there are those who have no trade and this particular section has the far greater number of workers affected. For this latter group the situation is more difficult as there is no concrete base for the setting up of a professional formation. And in a relatively short space of time, it is not possible to get the workers prepared for the change-over which would fill these present vacant positions.

And consideration must also be taken on the time limits of such a project and waiting for a solution to the unemployment crisis is out of the question.

This waiting would be no better than to extend the present economic sickness.

Demands have been made on municipal authorities to the employers and to the labor organizations to propagandize in favor of these courses but we can count on a large number of workers failing to understand the project and recalling upon such projects having failed in the past.

Perhaps one day we can recall basic reforms of a certain period such as exist in the present.

We have the right to think of and visualize the creation of such a project which would benefit and make for a higher standard of living for the labor class of our country.

for the Federation of Employees of Commerce and the white collar workers.

The nomination marks the aroused interest on the part of the CNTU, for this particular group of salaried employees following their determination to group together, join the union and protect their interest both as regards working conditions and better salaries.

Only a very small number of white collar workers up to this point have taken the advantage of the right of association.

The possibilities to be gained in this section of labor are immense. According to a recent survey there are some 300,000 white collar workers who are not as yet organized. And this in the Montreal region alone. There is scarcely one tenth of this number organized into a union.

"Since the advent of unionism into the ranks of this particular group of employees", said Mr. Couture "the unions have secured a much higher standard of living for thousands of workers in this

These Factual News Briefs Are Worth Knowing

FUSION OF POSTAL WORKERS' UNIONS.

The three principal union organizations covering the employees of the Post Office Department have joined forces together and formed the new organization "The United Postal Workers of Canada".

BELGIANS GO TO POLLS IN SPRING.

After a tough strike which lasted for 33 days and paralyzed practically all industry creating a political crisis which proved the most serious in the history of Belgium was brought to an end with the country returning to normalcy.

It has been announced that a general election will be held in that country this coming spring.

SALE OF MARGARINE TO BE LEGALIZED.

From now until the termination of the present parliamentary session in Quebec, a bill will be introduced to make the sale of margarine legal in the Province of Quebec. No opposition to the proposed measure is expected.

LONG STRIKE IN ONTARIO ENDS.

A 115-day strike came to an end with the acceptance of an agreement between the Union of Chemical Workers and the Chemical Developments Of Canada Limited At Longford Mills near Orillia, Ontario.

The union had gone on strike when the company refused union demands for better working conditions and an increase in salaries.

CASTRO FIRES WORKERS.

The Cuban Government-owned bus line has fired eleven employees because of anti-revolutionary sympathies.

COST OF LIVING AT RECORD HIGH.

The American cost of living has climbed to a record all time high of 127.6 according to figures released by the Department of Statistics in Ottawa. That is 0.4 per cent above September and 1.4 per cent higher than the same period last year.

November figures which shall be released later were expected to push the index higher.

CARRIER COMPANY IS BOYCOTTED

All local unions, regional directors and field staffs in the United States have been urged to support a boycott put in effect by the United Steelworkers of America against the Carrier Corporation of New York.

Basis of the action is that after Carrier employees voted to affiliate with the Steelworkers Union, the Carrier outfit refused to negotiate a collective labor agreement. A strike resulted which the employer has tried to break by bribing strikers, but the Steelworkers have remained loyal to their organization.

It is another example of union-busting such as the Kohler, O'Sullivan and Henderson cases and must be fought by the entire labor movement to prove to all anti-union employers that union-busting doesn't pay.

AUTO PRODUCTION LABOR COSTS LOW.

A union release in the United States recently has pinpointed that direct labor costs of producing a compact car at only \$58.

The information came from an industry source and was published in an article in "The American Machinist".

Figures quoted showed that the \$58 charged to labor constitutes only three and three quarter per cent of the dealer price of \$1,546.00.

Other listings included \$994 for material, \$79 for transportation, \$35 for overhead, \$24 for advertising and smaller amounts for design, warranty, engineering and amortization.

Labor takes a beating in numerous ways and places in management's endless struggle to squeeze more profit from industry at someone else's expense. Recessions hit labor people first and hardest yet the radicals scream that decent wages cause economic letdowns.

With a claim that cutting wages would automatically reduce the cost of all consumer items industrialists cut and rip at labor blaming the workers for high prices.

As the auto workers have stated "it would certainly take a monster of a wage increase to effect the consumer price of an automobile to any extent."

category", mainly among the white collar workers who have been very poorly paid before joining the union".

And the class of work performed by these workers calls for maximum effort and exactitude. With the collaboration of Raymond Couture and the workers already organized, the CNTU and its affiliates, the Federation of Employees of Commerce and the white collar workers, an organization campaign has been launched, the results of which are looked forward to with great anticipation and enthusiasm for the future of these underpaid employees. Mr. Couture's offices will be located in the CNTU Building at 1001 St Denis Street in Montreal.

"Not only" said Mr. Couture "have we the intention to multiply our efforts to interest the

white collar workers and the employees of commerce, for joining the CNTU but we take this opportunity to warn all salaried white collar workers against certain actual tentatives made by employers to have their workers group themselves into a company organization or as it is known in genuine unionism as a "sweetheart union".

"It is absolutely imperative that the white collar workers join a legitimate free union and keep away from any 'sweetheart' come-along sponsored by anti-union employers who can offer the workers only illusions".

"With their entry into the Confederation of National Trade Unions they are assured of being members of a legitimate union organization, free and democratic which is devoted exclusively to the interest of its members".

Campaign Launched By C.N.T.U. To Organize Office Workers

"It becomes more and more urgent with the passing of each day, that employees in the field of commerce, office workers and in general all those employees who are known as "white collar workers" are beginning to understand the value of unionism and its economic power to protect their interests."

Thus declared Raymond Couture, organizer for the Confederation of National Trade Unions CNTU, on his recent nomination as head of the union's organization branch in the Montreal re-